

Q1 : Pourquoi les propriétaires de Horizon Milling (Cargill et CHS) achètent-ils les divisions de produits à base de céréales de Smucker Foods of Canada?

R1 : Horizon Milling, une coentreprise de Cargill et CHS Inc., s'est toujours engagée à collaborer avec ses clients et à assurer leur réussite. Nous sommes depuis longtemps une minoterie chef de file et nous espérons perpétuer cette tradition avec l'acquisition des usines de mouture et de préparation de mélanges de produits à base de céréales de Smucker Foods of Canada. Cargill et CHS achètent des éléments d'actif de Smucker afin d'implanter Horizon Milling G.P. au Canada. À titre de plateforme commerciale pour les ingrédients alimentaires de Cargill en Amérique du Nord, Horizon Milling G.P. est particulièrement heureuse d'avoir l'occasion de travailler avec les clients canadiens qui achètent des produits de boulangerie et de les faire bénéficier de tous les produits et solutions de service et des capacités que nous pouvons offrir.

Q2 : Cargill et CHS achètent-ils la marque Robin Hood?

R2 : Non. Cargill et CHS acquièrent des éléments d'actif de Smucker Foods of Canada qui soutiennent directement les clients de la division des produits à base de céréales pour services alimentaires et industries de Smucker's – plus particulièrement trois minoteries, deux usines de préparation de mélanges et une usine de développement de produits. Cargill et CHS ont également le droit d'accorder des licences de la marque Robin Hood dans les réseaux services alimentaires et industries. Smucker Foods of Canada conserve la propriété de la marque Robin Hood et continuera de distribuer les produits Robin Hood dans tous les réseaux de vente au détail. Horizon Milling G.P. assurera le conditionnement des produits de marque Robin Hood vendus au détail.

Q3 : Quels éléments d'actif Cargill et CHS acquièrent-ils?

R3 : Les éléments d'actif incluent trois minoteries situées à Montréal, Port Colborne et Saskatoon, deux usines de préparation de mélanges situées à Montréal et Burlington, et l'usine de développement de produits de Rexdale.

Q4 : Quelles seront les conséquences de ce changement pour mon entreprise?

R4 : Le service à la clientèle constitue notre plus grande priorité et nous tenons à ce que cette transition s'effectue en douceur. Les propriétaires de Horizon Milling et de Smucker ont élaboré des plans de transition détaillés pour veiller à ce que vous continuiez de recevoir la qualité et les services supérieurs auxquels vous vous attendez et que vous méritez de la part de vos partenaires. Vous pouvez compter sur l'expertise, les ressources et l'engagement à long terme de Horizon Milling pour assurer votre succès.

Q5 : Parlez-moi de Horizon Milling.

R5 : Chef de file dans l'industrie de la mouture, Horizon Milling est une coentreprise combinant l'expertise de Cargill et de CHS Inc. dans les activités de mouture. Horizon Milling offre des outils uniques – vous pouvez donc compter sur notre

expertise dans les activités de mouture pour obtenir le rendement optimal de vos ingrédients de boulangerie. Nos vastes ressources vous donnent le choix parmi une panoplie d'ingrédients. De plus, notre personnel à l'esprit novateur vous propose de nouvelles idées pour le développement de produits, une distribution efficace, la gestion des risques et plus encore. Pour en savoir plus sur l'entreprise, visitez www.horizonmilling.com.

Q6 : Parlez-moi de Cargill.

R6 : Cargill est un fournisseur international de produits et de services dans les secteurs alimentaires, agricoles et de gestion des risques. La société, qui compte 142 000 employés dans 61 pays, s'est engagée à utiliser ses connaissances et son expérience pour aider ses clients à réussir. L'objectif de l'entreprise est d'être le chef de file en matière d'alimentation. Pour plus d'information, visitez www.cargill.com.

Q7 : Parlez-moi de CHS

R7 : CHS est une entreprise à exploitation diversifiée qui s'emploie à fournir des ressources énergétiques, céréalières et alimentaires essentielles qui améliorent la vie. Société de Fortune 500, CHS appartient à des agriculteurs, des éleveurs et des coopératives, de même qu'à des milliers d'actionnaires privilégiés. Pour plus d'information, visitez www.chsinc.com.

Q8 : Quels types de solutions uniques Horizon Milling offre-t-elle à ses clients?

R8 : Horizon Milling offre une expertise dans les activités de mouture sur laquelle vous pouvez compter pour obtenir le rendement optimal de vos ingrédients de boulangerie. Nous nous servons des données sur les consommateurs et des tendances pour lancer des produits à base de céréales qui aident nos clients à répondre aux besoins des consommateurs. Horizon Milling possède les plus importantes ressources et capacités de l'industrie en ce qui a trait à l'innovation en matière de produits, la gestion des risques et la connaissance du marché. Nous travaillons de concert avec nos clients pour les aider à créer des produits de qualité supérieure, simplifier leurs processus et améliorer leur efficacité.

Q9 : Ferai-je affaire avec le même représentant?

R9 : Le service à la clientèle constitue notre plus grande priorité et nous tenons à ce que cette transition s'effectue en douceur. Vous continuerez donc de travailler avec votre représentant actuel. Si un changement devait se produire, nous vous en aviserons immédiatement. Soyez assuré que la qualité des produits et des services n'en sera pas affectée.

Q10 : Ferai-je affaire avec les mêmes personnes-ressources du service technique et du service à la clientèle?

R10 : Le service à la clientèle constitue notre plus grande priorité et nous tenons à ce que cette transition s'effectue en douceur. Les personnes-ressources du service technique et du service à la clientèle avec lesquelles vous faites actuellement affaire continueront donc à vous servir. Si un changement devait se produire,

nous vous en aviserons immédiatement. Soyez assuré que la qualité des produits et des services n'en sera pas affectée.

Q11 : Exercerons-nous nos activités en fonction des mêmes engagements, délais de livraison et exigences de volume?

R11 : Oui. Les propriétaires de Horizon Milling et de Smucker ont élaboré des plans de transition détaillés pour assurer une transition en douceur. La qualité des produits et des services n'en sera pas affectée.

Q12 : Quand la vente sera-t-elle conclue?

R12 : La vente devrait être conclue dans la période habituelle de 60 à 90 jours, en fonction de l'approbation réglementaire.

Q13 : Le nom de l'entreprise changera-t-il?

R13 : Oui – le nom de l'entreprise sera Horizon Milling G.P.

Q14 : Les noms des produits changeront-ils?

R14 : Pour le moment, les noms des produits restent les mêmes. Cargill et CHS détiennent les droits de toutes les marques Robin Hood actuelles et acquièrent ceux de certaines marques affiliées pour les réseaux services alimentaires et industries.

Q15 : Le service de la comptabilité de mon entreprise devra-t-il établir les chèques à l'ordre du nouveau nom de l'entreprise?

R15 : Oui – une fois la transaction conclue, les chèques devront être établis à l'ordre de Horizon Milling G.P. Nous vous communiquerons les détails en temps voulu.

Q16 : Quelles seront les conséquences de cette acquisition pour les collectivités canadiennes où sont implantées les divisions de produits à base de céréales de Smucker's?

R16 : L'engagement (tant sur le plan financier qu'au niveau du bénévolat) à l'égard des collectivités dans lesquelles elles sont implantées est depuis longtemps au coeur des priorités de Horizon Milling et de ses sociétés mères. Nous espérons être appréciés en tant qu'employeur et partenaire dans chacune des collectivités canadiennes où Horizon Milling G.P. aura ses activités.

Q17 : Envisagez-vous de fermer des usines ou de faire des mises à pied?

R17 : Nous en sommes encore à évaluer nos besoins organisationnels et les effectifs nécessaires, mais aucun changement majeur ne devrait être imposé aux employés qui travaillent directement auprès de nos clients. Nous ne prévoyons pas fermer d'établissement de production pour le moment.